

Rapport 2024 sur la transformation positive

—
Le sommaire



Présentation

Le présent rapport sur la transformation positive est le second du genre. Bien qu'il s'inscrive dans la continuité du rapport 2023 qui tranchait déjà par sa structure et son format avec les rapports extrafinanciers précédents, le rapport 2024 présente plusieurs nouveautés :

- ▶ Le déploiement de l'approche d'épargne d'impact qui permet de présenter une première série d'indicateurs et de cibles.
- ▶ La première itération de la stratégie de durabilité et d'impact pour les autres investissements (placements) qui a permis d'intégrer les résultats de l'ensemble de nos actifs sur le spectre de la finance durable.
- ▶ Des nouvelles mesures d'impact qui sont présentées pour les investissements en capital de développement. Ainsi, certains indicateurs sont suivis pour la première fois en 2024, alors que d'autres permettent d'illustrer la progression par rapport à 2023.
- ▶ Les mesures d'impact effectuées par Fondation Gestion d'actifs qui permettent de bonifier le contenu portant sur les investissements structurants.

Ces nouveautés, très bien détaillées dans le rapport, nous permettent d'être mieux outillés pour déployer notre intentionnalité, évaluer nos progrès avec plus de précision et orienter notre prise de décision.

Le rapport s'articule en 4 grandes sections intitulées :

- 1. Notre positionnement : Fondation et ses intentions**
- 2. Notre approche et nos stratégies**
- 3. Nos résultats**
- 4. Pratiques internes**

1. Notre positionnement : Fondation et ses intentions

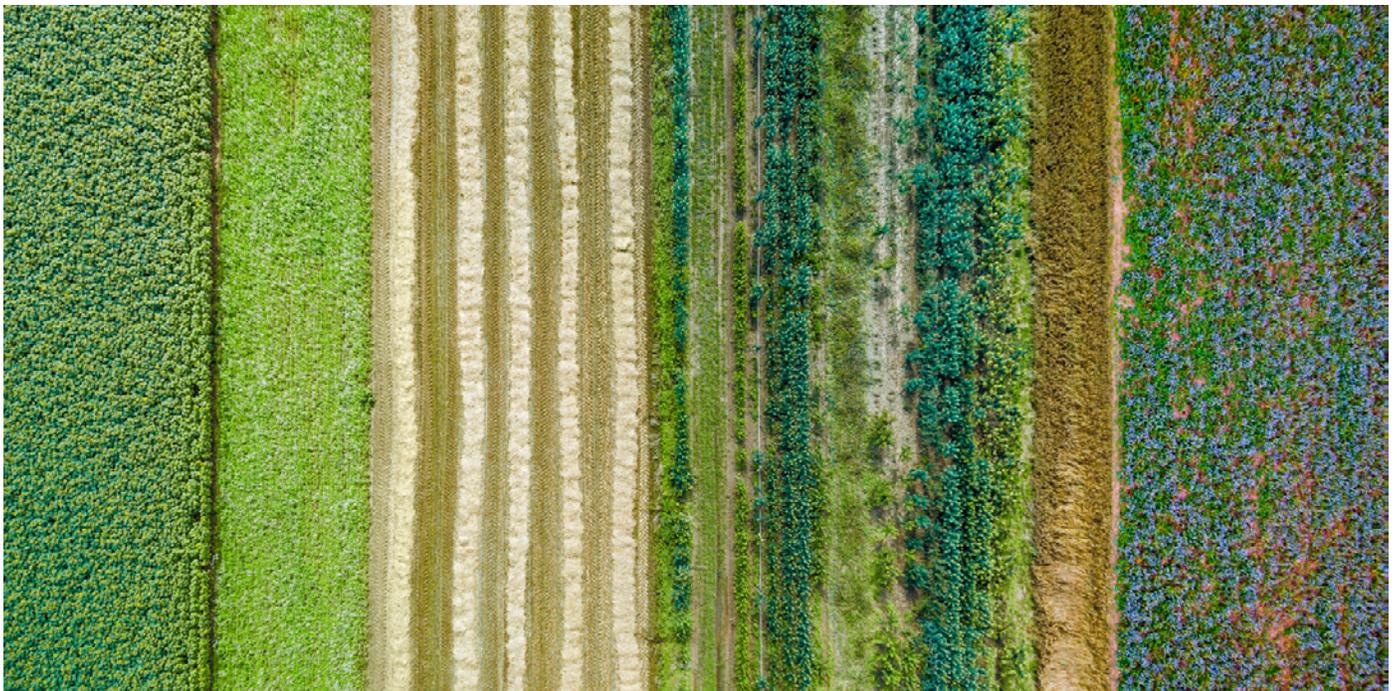
1.1 La mission de Fondation

Une mission à deux volets :

- ▶ Soutenir les travailleuses et les travailleurs du Québec dans leurs efforts pour épargner davantage pour leur retraite, notamment par de la sensibilisation et par l'offre d'un produit d'épargne accessible ;
- ▶ Canaliser cette épargne accumulée au bénéfice économique, social et environnemental du Québec, en l'investissant selon une approche soucieuse de répondre aux besoins des personnes tout en protégeant notre environnement et en respectant les limites des écosystèmes naturels.

1.2 Notre vision

Devenir LE fonds de la transformation positive et travailler, par nos actions, à transformer l'économie afin qu'elle réponde aux besoins des personnes tout en respectant les limites de la planète.



1.3 La transformation positive de l'économie

La transformation positive de l'économie vise à rendre celle-ci plus équitable, plus inclusive, plus verte et plus performante.

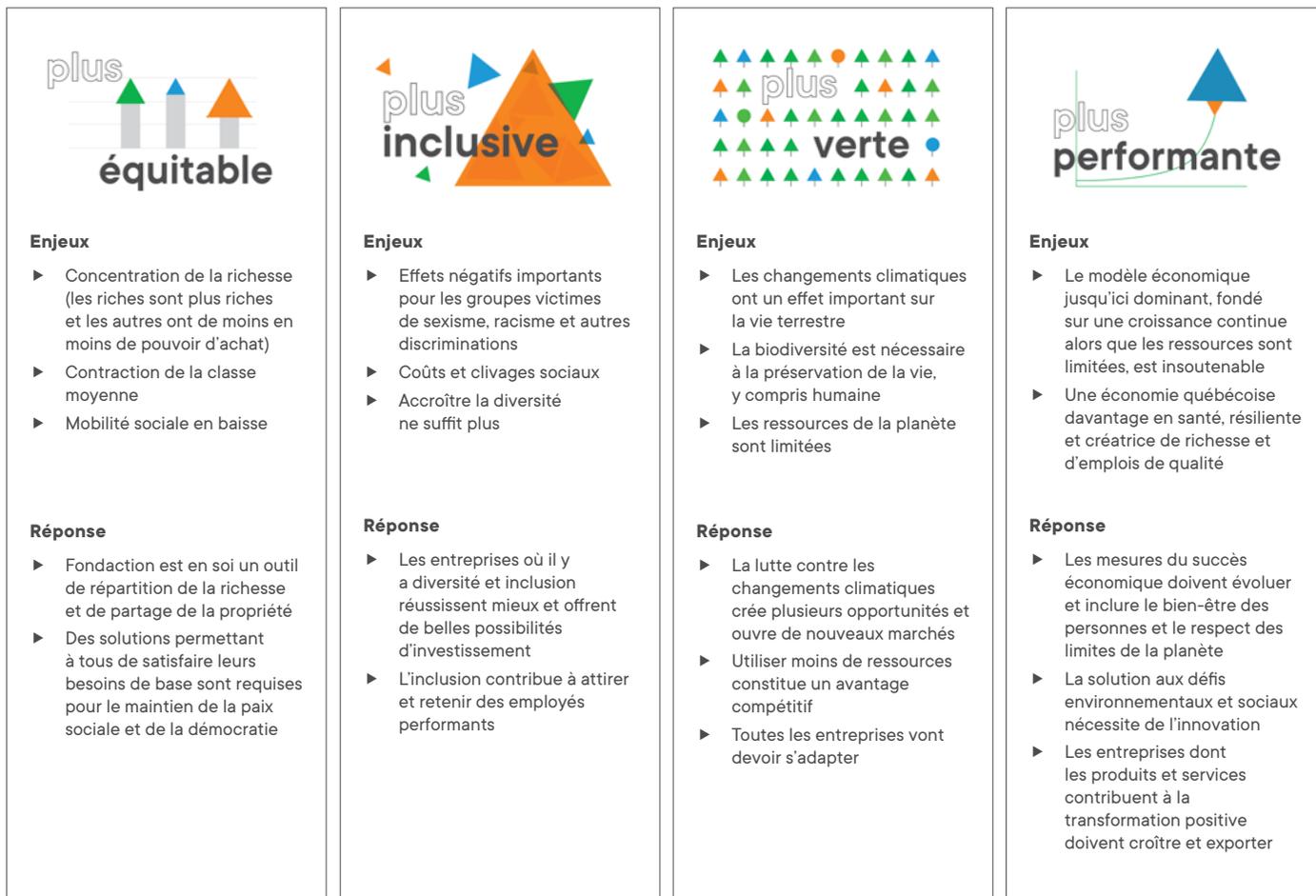


Figure 1: Transformation positive de l'économie

1.4 Nos intentions

Fondation est déterminé à devenir une entreprise d'impact (qui permet à des personnes ayant des revenus modestes de préparer leur retraite tout en améliorant le monde dans lequel elles vivront) et un fonds d'investissement d'impact qui soutient des organisations, dont les activités contribuent à la transformation positive par la lutte contre les changements climatiques, la protection de la biodiversité, la réduction des inégalités, la fin des exclusions et la recherche d'une plus grande justice sociale.

2. Notre approche et nos stratégies

2.1 Un levier de transformation

L'épargne intentionnelle, c'est pour chaque épargnant une manière de réconcilier ses besoins et ses valeurs et d'agir de façon déterminée. Plus de 220 000 épargnants ont accumulé plus de 3,77 milliards de dollars chez Fondation pour que le Fonds les investisse durablement.

2.2 Notre théorie du changement

Une théorie du changement aide à préciser les changements souhaités et la manière pour les atteindre. En gros, elle sert à décrire le problème, à présenter les changements à apporter et à expliquer les résultats visés. Fondation suit une théorie du changement structurée en cinq composants : intrants, mécanismes de changement, extrants, résultats à courts et longs termes, impacts finaux.

2.3 L'épargne d'impact

L'épargne d'impact de Fondation, avec son produit, est un levier de changement collectif qui se déploie sur le long terme et qui vise à améliorer le niveau de préparation à la retraite, l'autonomie et l'inclusion financières des personnes qui en ont le plus besoin, notamment par l'ouverture de groupes en milieu de travail. Priorité est donnée aux personnes :

- ▶ à faible revenu pour lesquelles le crédit d'impôt offre un avantage proportionnellement plus grand ;
- ▶ qui œuvrent dans des secteurs à forte précarité d'emploi ;
- ▶ en manque d'un régime complémentaire de retraite satisfaisant ou nécessitant une meilleure littératie financière et extrafinancière.

On priorise également l'ouverture de groupes au sein d'organisations œuvrant dans la durabilité, a fortiori lorsque celles-ci n'offrent pas de régime de retraite satisfaisant.

En résumé, il s'agit de :

- ▶ Favoriser l'accès à l'épargne pour celles et ceux qui en ont le plus besoin.
- ▶ Contribuer à combler les importants besoins en épargne-retraite.
- ▶ Promouvoir une épargne intentionnelle qui permet aux personnes d'agir de manière collective en faveur de la transformation positive.

2.4 Déploiement du capital

Fondation mobilise le capital de ses épargnants à bon escient dans des entreprises et des fonds qui ont des impacts positifs et qui saisissent les opportunités liées aux enjeux de durabilité. Ce déploiement du capital se fait à travers deux grands titres de portefeuilles : les investissements en capital de développement (ICD) et les autres investissements (placements).

La stratégie d'investissement de Fondation s'appuie sur la conviction que les entreprises qui s'avéreront les plus résilientes et performantes dans une perspective long terme sont celles qui intègrent les facteurs ESG ; contribuent à la durabilité ; créent intentionnellement de l'impact et contribuent à répondre aux besoins des personnes dans le respect des limites de la planète.

C'est par une considération élargie des risques et opportunités, qui intègre des critères environnementaux, sociaux, économiques, territoriaux et de gouvernance que Fondation entend concilier rendements financiers aux actionnaires et impacts positifs sur l'économie et la société.

Cela s'opérationnalise notamment sous forme d'analyses financières et extrafinancières ; de filtres d'exclusion ; de thématiques d'investissement d'impact ; d'accompagnement adapté pour améliorer la performance globale des entreprises ; de critères de sélection des gestionnaires externes pour les autres investissements.

Depuis 2020, Fondation classe ses investissements en capital de développement selon le niveau d'impact attendu et évalue leur progression à l'aide du spectre de la finance durable qui compte quatre catégories : responsable, durable, impact et structurant. Ces quatre catégories ne sont pas exclusives ; un investissement doit d'abord être jugé responsable pour être ensuite considéré comme durable, puis durable pour être considéré d'impact. Quant aux investissements structurants, par leur nature, ils sont directement qualifiés comme tels.

En 2024, nous avons généralisé cette approche pour y intégrer le portefeuille des autres investissements. Ce nouveau volet de notre stratégie de finance durable se décline en quatre piliers : l'approche d'investissement (critères de sélection) ; la détention active (l'engagement actionnarial) ; le leadership et l'influence (proactivité en durabilité) ; la reddition de compte (collecte des données et divulgation des résultats). Cette première itération de la stratégie de durabilité et d'impact pour les autres investissements a permis d'établir l'approche d'investissement.

À l'instar des investissements en capital de développement, les placements contribuent maintenant à accroître la durabilité et l'impact des actifs de Fondation.

Le processus d'identification et de sélection des investissements, présenté à la figure 2, définit chacune des quatre catégories d'investissement du spectre de la finance durable, ainsi que les mécanismes employés pour les filtrer et les sélectionner.

2.5 Modèle multiréférentiel

Pour concevoir et déployer sa stratégie de finance durable dans ses investissements et placements, Fondation utilise un cadre multiréférentiel selon :

- ▶ le niveau d'intégration de la durabilité atteint dans le processus d'investissement ;
- ▶ le type de mesures convenant le mieux à l'évaluation des activités ;
- ▶ les informations pertinentes à divulguer.

Investissement responsable

Investissement qui tient compte de l'intégration des facteurs ESG dans une perspective de gestion des risques, tout en assurant un rendement financier.

ICD :

- ▶ Filtrage par exclusion (secteurs*) :
 - Armement
 - Divertissement pour adultes
 - Énergies fossiles
 - Jeux d'argent
 - Tabac
- ▶ Seuils de performance
- ▶ Analyses ESG en fonction de la matérialité des enjeux

Autres investissements :

- ▶ Filtrage par exclusion (idem que les ICD)
- ▶ Gestionnaires externes signataires PRI
- ▶ Analyse ESG systématique effectuée par le gestionnaire externe

*L'approche d'exclusion par secteurs et types d'activité telle qu'adoptée par Fondation est décrite en détail dans la [Politique de durabilité pour les investissements](#).

Investissement durable

Investissement qui, en plus de tenir compte des critères et des facteurs ESG, crée des retombées de durabilité permettant de contribuer directement à la réalisation d'un ou plusieurs ODD, tout en assurant un rendement financier.

ICD :

- ▶ Filtrage positif en fonction de la durabilité du modèle d'affaires
- ▶ Filtrage positif en fonction de la contribution des produits et services des entreprises aux ODD

Autres investissements :

- ▶ Actions d'entreprises cotées et obligations qui contribuent à au moins un ODD
- ▶ Cadre d'analyse de l'alignement avec les ODD

Investissement d'impact

Investissement réalisé avec l'intention de générer un impact social et/ou environnemental mesurable tout en assurant un rendement financier.

ICD :

- ▶ Filtrage positif en fonction des conditions d'impact :
 - Intentionnalité
 - Additionnalité
 - Mesures d'impact
- ▶ Grilles d'impact
- ▶ Thématiques d'impact

Autres investissements :

- ▶ Gestionnaires externes d'impact
- ▶ Obligations répondant aux exigences d'impact de Fondation

Investissement structurant

Investissement visant les projets porteurs et innovants. Ces projets, principalement des véhicules financiers spécialisés, visent à structurer une filière et mettre en place des solutions qui répondent à un défaut de marché et qui génèrent des impacts positifs et mesurables tout en assurant un rendement financier.

ICD :

- ▶ Création de solutions financières
- ▶ Leadership de Fondation tant dans le montage financier que dans la mise en place des projets

Autres investissements :

- ▶ Initiatives structurantes des gestionnaires externes et partenaires

Figure 2 : Processus d'identification et de sélection des investissements

3. Nos résultats

3.1 Épargne d'impact

Nous présentons dans cet exercice une première série d'indicateurs d'épargne d'impact, et ce, pour chacune des trois orientations de notre approche d'épargne d'impact : l'amplification, l'engagement et l'impact. Certains indicateurs portent sur l'ensemble des épargnants, tandis que d'autres ne couvrent, pour l'instant, que les nouveaux groupes ouverts en 2024.

Amplification

L'amplification se réalise principalement en faisant croître l'épargne recueillie, l'actif sous gestion dérivé de nouveaux produits d'épargne, l'adhésion à la retenue sur le salaire (RSS) ainsi que le nombre d'actionnaires.

Au cours de la dernière année, 117 486 actionnaires ont souscrit, permettant à Fondation de recueillir près de 390 M\$ dans le cadre d'émissions d'actions (178 M\$ en RSS), comparativement à 369 M\$ en 2022-2023 et 360 M\$ en 2021-2022. Fondation a accueilli 14 147 nouveaux épargnants en 2023-2024, de sorte que le nombre total d'actionnaires au 31 mai 2024 est de 221 512.

Engagement

Notre réseau affinitaire, dont font partie les responsables Fondation (RF), constitue la pierre angulaire de nos actions en matière d'engagement à l'épargne. Il joue un rôle essentiel au sein des milieux de travail pour sensibiliser les personnes à l'importance individuelle et collective de souscrire à une épargne-retraite. Dans cette optique, nous cherchons particulièrement à ouvrir de nouveaux groupes qui œuvrent dans les différents domaines de la durabilité, ce qui correspond à 37 % des nouveaux groupes créés cette année comparativement à 25 % en 2023.

Impact

C'est en appliquant à l'épargne le principe d'additionnalité que Fondation met en place l'épargne d'impact. Il s'agit d'une épargne qui vise et rejoint ceux et celles qui en ont le plus besoin, qui sont mal ou non desservis par le système actuel. Cette priorisation des épargnants se fait en fonction de plusieurs caractéristiques, telles l'absence de régime de retraite, la contribution des employeurs, l'identité de genre, l'appartenance à une minorité visible ou ethnique, etc.

La majorité de nos épargnants, soit 51%, sont des femmes ou des personnes se déclarant non binaires, deux groupes que nous priorisons. Par cette approche d'inclusion, ces deux groupes constituent à Fondation plus de la moitié des actionnaires et représentent 60% des nouveaux épargnants qui se prévalent de la retenue sur le salaire. Autre indicateur d'impact, la mise en place d'une « part employeur » dans les groupes, ce qui augmente le niveau d'épargne de l'employé et la performance sociale de l'entreprise participante. 50% des groupes ouverts durant l'année bénéficient d'une contribution de l'employeur, une performance que nous souhaitons maintenir en 2025.

3.2 Investissements en capital de développement et autres investissements (placements)

Empreinte carbone et émissions évitées

Fondation calcule annuellement son empreinte carbone afin d'estimer les émissions de GES financées par ses investissements de manière à pouvoir en évaluer l'impact environnemental et le risque climatique qui leur sont associés. Fondation calcule également les émissions évitées dans les différentes entreprises et projets financés dans le portefeuille LCD. Les méthodologies associées à ces mesures sont présentées dès la page 75 du document disponible [ici](#).

L'empreinte carbone de l'ensemble du portefeuille est de 21,1 tonnes eq. CO₂/M\$ (une diminution de 1,5 tonne eq. CO₂/M\$ par rapport à 2023). De leur côté, les émissions évitées sont en baisse, 895 911 tCO₂ eq./an au lieu de 1,84 M, une performance deux fois moindre qui s'explique principalement par l'échéance d'un investissement dans une entreprise qui réalise une grande quantité de GES évités.

Une divulgation conforme au standard du Task Force on Climate Related Financial Disclosures (TCFD) est disponible en annexe du rapport.

Des résultats qui combinent nos deux portefeuilles (ICD et autres investissements)

Les résultats du déploiement de notre stratégie de finance durable incluent désormais les autres investissements (placements) que nous combinons aux investissements en capital de développement (ICD).

En effet, l'élaboration en 2024 d'une première étape de notre Stratégie de durabilité et d'impact dans les autres investissements nous a permis de définir clairement les critères de classements de nos autres investissements dans les différentes catégories de notre spectre de la finance durable.

Nous pouvons désormais présenter de façon combinée l'allocation du capital par catégorie.

À noter que les résultats de 2024 portant sur l'actif géré par Fondation incluent les montants engagés dans des fonds qui ne sont pas encore déployés. Cette approche nous permet d'avoir une vue plus complète de l'allocation du capital.

En 2023, les résultats n'incluaient pas les montants engagés non déployés.

Les prochaines sections présenteront les résultats respectifs et combinés des ICD et des autres investissements (placements).

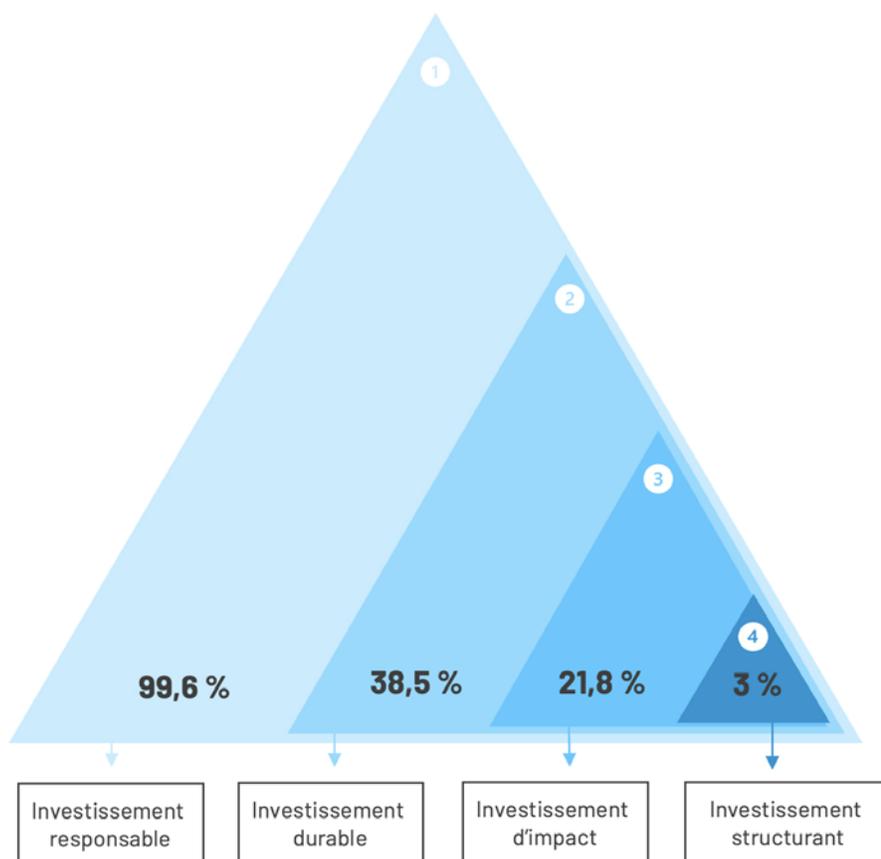


Figure 3: Allocation du capital par catégorie du spectre de la finance durable



Tous les investissements en capital de développement sont responsables



99 % des autres investissements (placements) sont responsables



46 % des investissements en capital de développement sont durables



30 % des autres investissements (placements) sont durables

Investissements responsables

La stratégie de Fondation s'appuie sur la conviction que les entreprises qui intègrent une approche élargie des risques et des opportunités, particulièrement ceux relatifs aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), seront celles qui s'avéreront les plus résilientes et performantes dans une perspective à long terme. En ce sens, notre objectif est que 100 % de nos investissements soient minimalement responsables.

Au 31 mai 2024, 99,6 % de nos investissements sont responsables, comparativement à 96 % en 2023. Certains mandats de gestionnaires externes pour nos placements sont actuellement en période de transition et c'est la raison pour laquelle nous n'atteignons pas encore 100 %.

En ce qui concerne spécifiquement les investissements en capital de développement, les investissements durables totalisent 1 milliard de dollars*. Ils ont atteint 46 %, soit une augmentation de 2,5 % comparativement aux résultats de 2023**. Notre cible est d'atteindre 51 % au 31 mai 2025.

Quant aux autres investissements (placements), les investissements durables s'élèvent à 504 M\$, soit 30 % de ce portefeuille. Notre cible est d'atteindre 35 % en 2025.

Notre stratégie de finance durable vise à accroître la proportion des investissements qui, en plus d'être responsables, sont durables ou d'impact.

Investissements durables

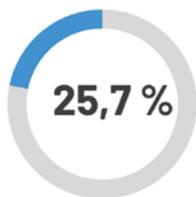
L'investissement durable se définit comme étant un investissement qui, en plus de tenir compte des critères et des facteurs ESG (investissement responsable) dans les décisions d'investissement, crée des retombées de durabilité permettant de contribuer directement à la réalisation des ODD.

Au 31 mai 2024, l'investissement durable représente 38,5 % des investissements en capital de développement et des autres investissements (placements) combinés.

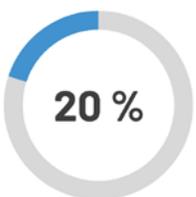
En ce qui concerne spécifiquement les investissements en capital de développement, les investissements durables totalisent 1 milliard de dollars. Ils ont atteint 46 %, soit une augmentation de 2,5 % comparativement aux résultats de 2023. Notre cible est d'atteindre 51 % au 31 mai 2025.

Quant aux autres investissements (placements), les investissements durables s'élèvent à 504 M\$, soit 30 % de ce portefeuille. Notre cible est d'atteindre 35 % en 2025.

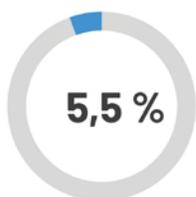
Dans le secteur de l'immobilier durable, nous avons adopté une stratégie basée sur la durabilité du bâti, les aspects sociaux, et les villes et communautés durables. Cette approche vise à sortir du fonctionnalisme de l'immobilier pour plutôt créer des milieux de vie à l'échelle humaine, diminuer notre exposition aux risques et assurer une pérennité aux bâtiments, et ainsi contribuer au développement de villes et communautés durables. Par exemple, la moyenne de ratios d'espaces verts par projet est de 31 % par rapport à la superficie totale des projets ; 498 unités de logements abordables, sociaux ou communautaires sont construites ou en construction au 31 mai 2024 (nous visons 1000 unités d'ici le 31 mai 2025) et 100 % des projets construits sont accessibles aux transports en commun.



25,7 % des investissements en capital de développement sont d'impact



20 % des autres investissements (placements) sont d'impact



5,5 % des investissements en capital de développement sont structurants

Investissements d'impact

Tous nos investissements d'impact sont réalisés avec l'intention a priori d'avoir un impact positif sur un enjeu de durabilité couvert par l'un de nos thèmes d'impact, soit : agroalimentaire durable, villes et communautés durables, lutte contre les changements climatiques et santé bien-être.

Au 31 mai 2024, l'investissement d'impact représente 21,8 % des investissements en capital de développement et des autres investissements (placements) combinés.

En ce qui concerne spécifiquement les investissements en capital de développement (ICD), les investissements d'impact s'élèvent à 562 millions de dollars, soit 25,7 % de ce portefeuille. Cela représente une augmentation de 1,2 % comparativement aux résultats de 2023.

Quant au portefeuille des autres investissements (placements), les investissements d'impact s'élèvent à 20 %, soit 330 M\$.

Investissements structurants

Les investissements structurants se font dans des projets porteurs et innovants dans lesquels Fondation assure un leadership, essentiellement par sa filiale Fondation Gestion d'actifs (FGA), allant du montage financier à la mise en œuvre des projets eux-mêmes. Ces projets, principalement des véhicules financiers spécialisés, visent à structurer une filière économique et mettre en place des solutions qui répondent à un défaut de marché et qui génèrent des impacts positifs et mesurables tout en assurant un rendement financier.

À ce jour, les investissements structurants de Fondation sont uniquement attribuables au portefeuille des investissements en capital de développement (ICD). Au 31 mai 2024, ils totalisent 119 millions de dollars et représentent 5,5 % des ICD.

FGA développe, lève des capitaux et exploite des fonds et des véhicules financiers innovants axés sur l'impact à travers les cinq thèmes suivants :

- ▶ Atténuation des changements climatiques ;
- ▶ Efficacité énergétique ;
- ▶ Économie circulaire ;
- ▶ Habitation abordable ;
- ▶ Gestion durable des terres.

Pensées pour être diversifiées et complémentaires, les cinq plateformes, soit la SOFIAC, le Fonds économie circulaire, Inlandsis, PRIMAccès et le Fonds LCC, recouvrent cinq classes d'actif : Infrastructure de transition énergétique ; Capital de risque ; Capital naturel et marchés environnementaux ; Immobilier ; Placement privé.

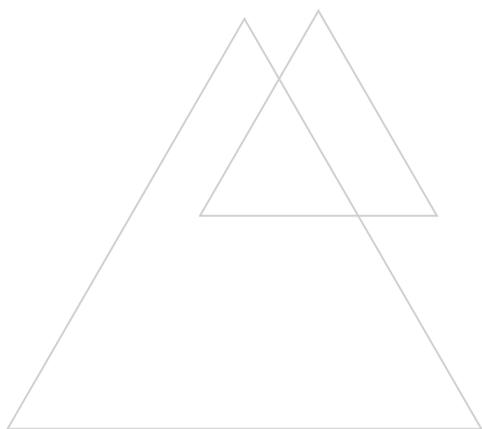
3.3 Engagement et dialogue

En entretenant un dialogue continu avec des leaders d'horizons différents, Fondation souhaite permettre une meilleure concertation et un passage efficace à l'action. Par le dialogue, Fondation souhaite notamment :

- ▶ Mobiliser les acteurs de la finance et de la société civile autour des problématiques de durabilité
- ▶ Développer la capacité d'influencer les pratiques et la définition de la finance durable
- ▶ Développer les capacités, partager les connaissances et mettre en œuvre les solutions traitant des enjeux de la durabilité

Parmi les projets récents, réalisés avec des partenaires, quatre sont mis en lumière pour illustrer l'engagement de Fondation et sa manière de susciter le dialogue :

- ▶ La deuxième cohorte de Génération d'impact ;
- ▶ Les dialogues sur la finance durable et dialogues thématiques ;
- ▶ Les contreparties sociales et environnementales et les investissements de l'État ;
- ▶ Le lancement du premier rapport du Groupe de travail canadien d'investissement d'impact (GTCII).



4. Pratiques internes

Dans un souci de cohérence, Fondation s'est engagé à ce que ses pratiques reflètent sa vision de la transformation positive. L'entreprise cherche ainsi à appliquer constamment dans ses pratiques internes, ses choix et ses activités, les principes et les mesures d'impact qui l'animent. L'objectif est d'être éventuellement en mesure d'incarner le changement et sa propre vision de la transformation positive.

Comme organisation et comme employeur, Fondation s'affaire donc lui-même à rendre l'économie plus équitable, plus inclusive, plus verte et plus performante.

4.1 Comme organisation

La politique d'écoresponsabilité, adoptée en 2019, s'articule autour de cinq champs d'intervention :

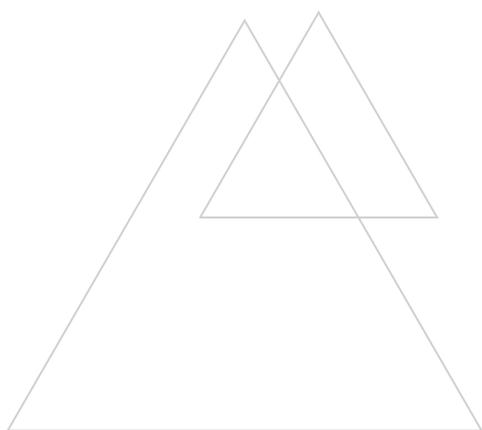
- ▶ Gestion durable des immeubles
- ▶ Achats responsables
- ▶ Transport durable
- ▶ Événements écoresponsables
- ▶ Gestion des matières résiduelles

Parmi les mesures en place, notons le programme de transport collectif enrichi et l'intégration d'œuvres d'art à l'environnement professionnel.

Le Programme de transport collectif enrichi met à la disposition des salariés plusieurs mesures facilitant l'adoption de comportements écoresponsables en matière de déplacements. À titre d'exemple, 53 % des employés réguliers travaillant au bureau de Montréal se prévalent de l'abonnement annuel au transport collectif OPUS & Cie ou OPUS+ entreprise.

Les émissions de gaz à effet de serre associées à la consommation énergétique de nos deux immeubles, aux déplacements professionnels incluant l'avion, ainsi qu'aux déplacements des responsables Fondation (RF) totalisent 108 tonnes éq. CO₂. Elles seront compensées par l'achat de crédits de carbone auprès d'[Inlandsis](#).

Fondation a créé durant l'année un comité art *ad hoc* qui, bénéficiant de l'expertise d'Artbangbang (une jeune entreprise spécialisée dans l'intégration d'œuvres d'art aux environnements professionnels), procède à l'acquisition ou à la location d'œuvres d'artistes locaux. Ce modèle soutient à la fois les artistes et permet d'en faire connaître un plus grand nombre auprès des personnes qui circulent dans nos bureaux.



4.2 Comme employeur

La culture de Fondation mise sur développement du plein potentiel de chacun afin de se surpasser en équipe, de grandir et réussir collectivement. La diversité et l'inclusion sont au cœur des discussions et sont perçues comme d'importants leviers à faire évoluer.

L'équité, quant à elle, passe notamment par les traitements salariaux, qui sont établis par convention collective pour les employés syndiqués. Fondation a aussi mis sur pied un comité paritaire de relativité salariale visant à s'assurer du caractère équitable de chaque catégorie d'emplois. L'indexation des salaires est fixée en fonction de la convention collective et tient compte de l'augmentation des prix à la consommation. Le régime complémentaire de retraite des salariés de Fondation est un régime contributif à prestations déterminées.

Par ailleurs, le salaire annuel de la personne la mieux payée de l'organisation au 31 mai 2024 est équivalent à 4,08 fois le salaire médian de l'ensemble des autres salariés de Fondation, démontrant ainsi la faible dispersion salariale au sein de l'organisation.

